Modalités et Droits d'inscription

Menu

Modalités d'inscription
Inscriptions auditeurs
Année de césure
Diplomation

Contact

HUB ICP

+ 33 (0)805 805 002

Courriel

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : de 8h à 18h

À télécharger

Conditions générales d'inscription
Mandat SEPA
Règlement des frais d'inscription

Parcoursup
Parcoursup : comment saisir ses vœux pour l'ICP ?

> En savoir plus



L'Institut Catholique de Paris (ICP), établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), propose des modalités d'inscription adaptées à chaque cycle d'études.

Cette page détaille les procédures d'admission, les frais de scolarité et les aides financières disponibles pour tous les niveaux : licence, master, doctorat et formation continue. Dans un souci de solidarité active, l'ICP applique une tarification modulée selon les ressources des familles, permettant l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour tous les profils d'étudiants.

I. Entrée en première année de licence ICP

Les licences de l'Institut Catholique de Paris sont accessibles via le portail national de pré-inscription Parcoursup. Cette procédure standardisée permet à tous les étudiants, quelle que soit leur provenance géographique (Paris, Île-de-France ou régions), de candidater dans les mêmes conditions.

Les étapes de candidature sont les suivantes :

Sélectionnez sur Parcoursup la ou les licences de l'ICP pour lesquelles vous postulez
Complétez votre dossier avec les éléments demandés (bulletins scolaires, projet motivé, etc.)
Suivez l'évolution de votre candidature et répondez aux propositions d'admission dans les délais indiqués

Licences sélectives de l'ICP

Certaines formations font l'objet d'une sélection plus spécifique. Pour ces licences, une attention particulière est portée à votre dossier et à votre projet :

Licence Droit
Licence Sciences Sociales
Licence Histoire, parcours Histoire - Science politique
Licence Information et Communication, parcours Humanités et diversité des langages
Licence LEA, parcours Anglais - Chinois
Licence LEA, parcours Anglais - Espagnol

L'ICP propose également des formations en Sciences de l'éducation et Histoire-géographie, reconnues pour leur qualité d'enseignement et leur encadrement personnalisé.

Droits d'inscription pour les étudiants entrant en L1

En tant qu'Établissement d'Enseignement Supérieur privé d'Intérêt Général (EESPIG), à but non lucratif et sous contrat avec l'État, l'ICP applique une tarification modulée en fonction des ressources des familles et de leur composition.

Ce dispositif permet à ceux dont les revenus personnels ou familiaux sont modestes de poursuivre des études, soutenus en cela par des familles ou des étudiants bénéficiant de revenus plus importants, dans un souci de solidarité active.

Pour connaître le montant exact de vos droits d'inscription, consultez notre simulateur de tarifs. Les étudiants boursiers du CROUS bénéficient d'une réduction supplémentaire significative. Des bourses complémentaires ICP peuvent également être accordées sur demande justifiée.

Accéder au simulateur de tarifs

II. Entrée en deuxième ou troisième année de licence (ICP - équivalences)

Des admissions en L2 et L3 peuvent être envisagées sur équivalence à l'Institut Catholique de Paris. Cette procédure permet aux étudiants issus d'autres établissements d'enseignement supérieur de poursuivre leur parcours universitaire à l'ICP en valorisant leurs acquis antérieurs.

Pour présenter votre candidature, vous devez constituer un dossier d'équivalence comprenant :

Relevés de notes des années précédentes (60 ECTS pour une entrée en L2, 120 ECTS pour une entrée en L3)
CV et lettre de motivation
Photocopie des programmes suivis
Résultats obtenus (si vous venez de CPGE, joindre la décision d'équivalence)

Les demandes sont étudiées par un jury rectoral qui évalue l'adéquation entre votre parcours et la formation visée. Les délais de traitement sont généralement de 3 à 4 semaines après réception du dossier complet.

Pour toute question concernant cette procédure, contactez le HUB ICP au 08 05 80 50 02 (ouvert de 8h à 18h) ou adressez-vous directement à la personne indiquée sur la fiche de la formation choisie.

Les Droits d'inscription sont modulés en fonction des moyens financiers des étudiants et/ou de leur famille.

Accéder au simulateur de tarifs

III. Prépa ICP et APES

L'ICP propose différentes formules de préparations intensives pour accompagner les étudiants dans leur transition vers l'enseignement supérieur ou la préparation aux concours. Ces programmes sont reconnus pour leur excellence académique et leur taux de réussite élevé.

Programmes & rythmes

Les préparations de l'ICP sont conçues pour s'adapter aux besoins des étudiants avec des formats variés : préparations exclusives ou associées à des licences, à temps plein ou en cours du soir, en présentiel ou en distanciel. L'APES (Année de Préparation aux Études Supérieures) offre plusieurs options, dont Sciences Politiques et Santé, avec un rythme de travail soutenu mais structuré.

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'effectifs réduits (maximum 25 étudiants par classe), favorisant une meilleure interaction avec les enseignants. Cette formation solide prépare efficacement au monde professionnel, avec plus de 90% des étudiants qui valident leur première année post-APES.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission varient selon le programme choisi. Pour l'APES, les candidatures se font principalement via Parcoursup (rechercher "APES Paris" sur la plateforme). Une attention particulière est portée aux résultats en français, philosophie, histoire et langues étrangères.

La capacité de concentration et d'adaptation à un rythme de travail intensif est essentielle pour réussir. Les dossiers de candidature sont accessibles sur Parcoursup ou directement sur le site de l'ICP, sous l'onglet "conditions d'admission" de chaque formation.

Pôle Prépas - Annexe financière 2026 - 2027

IV. Master Institut Catholique de Paris et Doctorat

L'ICP propose de nombreux masters dans des domaines variés, alliant excellence académique et professionnalisation. Nos formations doctorales, reconnues par l'État et le Saint-Siège, permettent quant à elles de poursuivre en recherche au plus haut niveau universitaire.

Processus de sélection

L'admission en master à l'Institut Catholique de Paris s'effectue sur dossier et entretien. La procédure varie selon les facultés et les programmes, mais suit généralement ces étapes :

Consultation des prérequis et conditions d'admission sur la fiche formation
Constitution du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, relevés de notes, diplômes)
Candidature en ligne via le portail indiqué sur la fiche formation
Entretien avec l'équipe pédagogique (pour les dossiers présélectionnés)
Réponse d'admission généralement communiquée dans les 3 semaines suivant l'entretien

Les candidats internationaux doivent justifier d'un niveau C1 en français et suivre une procédure spécifique détaillée sur le site. Le taux de réussite en master à l'ICP atteint 85% en moyenne, témoignant de la qualité de notre sélection et de notre accompagnement.

Débouchés & réseau alumni

Les masters de l'ICP bénéficient d'une forte reconnaissance dans le monde professionnel grâce à leur exigence académique et à leur orientation pratique. Nos étudiants réalisent des stages en entreprise et participent à des projets concrets tout au long de leur formation.

Le réseau des alumni de l'ICP compte plus de 30 000 diplômés actifs dans tous les secteurs. Ce réseau constitue un atout majeur pour l'insertion professionnelle de nos étudiants, qui profitent de mentorat, d'offres d'emploi ciblées et d'événements de networking réguliers.

Pour plus d'informations sur les frais de scolarité et les aides financières disponibles, consultez l'annexe financière :

Masters - Annexe financière 2026 - 2027

V. Formation Professionnelle et continue

L'Institut Catholique de Paris propose un large éventail de formations continues permettant aux professionnels de tous secteurs d'acquérir de nouvelles compétences ou de se reconvertir. Ces formations sont accessibles aux salariés, demandeurs d'emploi, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants.

Modalités de financement

Des dispositifs peuvent être mobilisés pour financer votre formation à l'ICP :

Compte Personnel de Formation (CPF) : utilisable directement via l'application MonCompteFormation
Plan de développement des compétences de votre entreprise
Projet de Transition Professionnelle (PTP) pour les salariés en reconversion
Aides de Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi
Financement personnel avec possibilité d'échéancier de paiement

Notre équipe de conseillers formation vous accompagne dans vos démarches administratives et vous aide à identifier les solutions de financement les plus adaptées à votre situation.

Des formats adaptés aux professionnels

L'ICP a développé des formules compatibles avec une activité professionnelle :

Cours du soir et week-end
Sessions intensives
Formations hybrides (présentiel et distanciel)
Formations 100% en ligne

Ces formations, dispensées par des enseignants-chercheurs et des professionnels reconnus, permettent d'obtenir des diplômes d'État, des diplômes d'établissement ou des certificats, tous valorisables dans votre parcours professionnel au sein de l'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations sur nos programmes et les modalités d'inscription, consultez les informations suivantes.

Tarifs : prix, bourses et simulateurs

En tant qu'Établissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général (EESPIG), l'Institut Catholique de Paris propose une tarification modulée selon les ressources des familles. Le prix Institut Catholique de Paris s'adapte aux situations financières diverses, permettant à chacun d'accéder à un enseignement supérieur de qualité. Ce dispositif de solidarité active permet aux étudiants aux revenus modestes de poursuivre leurs études grâce au soutien des familles disposant de moyens plus importants.

Institut Catholique de Paris : quels sont les prix ?

Quels sont les frais de scolarité à l'ICP ?

Pour les Licences, un simulateur des tarifs est à votre disposition.
Pour les autres formations, les tarifs sont indiquées sur chaque fiche formation. Sachez que les tarifs s'adaptent à la situation de chacun et que des bourses sont aussi possibles.

Aides financières

L'ICP offre plusieurs dispositifs d'aide financière pour accompagner les familles :

Réduction CROUS : les boursiers bénéficient d'une réduction pouvant atteindre 50% selon l'échelon
Bourses de solidarité ICP : attribuées sur critères sociaux et cumulables avec les aides du CROUS
Bourses d'excellence : pour les étudiants aux résultats académiques remarquables
Bourses de mobilité internationale : pour les séjours d'études à l'étranger
Paiement échelonné : possibilité de régler en plusieurs fois sans frais

Pour estimer précisément vos frais d'inscription, consultez le simulateur de tarifs disponible sur le site de l'ICP.

FAQ : Admissions et tarifs ICP

Comment entrer à l'Institut Catholique de Paris ?

Pour intégrer l'ICP, les candidatures en licence se font via la plateforme nationale Parcoursup. Pour les L2/L3, l'admission est possible sur équivalence. Les masters et prépas ont des modalités spécifiques détaillées sur chaque fiche formation sous l'onglet "conditions d'admission".

Quelle moyenne faut-il pour intégrer l'ICP ?

L'ICP évalue les dossiers de façon globale et sélective pour certaines formations. Aucune moyenne minimale n'est officiellement requise, mais l'établissement valorise la qualité du parcours, la motivation et la cohérence du projet d'études plutôt qu'un simple critère chiffré.

Combien coûte l'Institut Catholique de Paris ?

L'ICP applique une tarification modulée selon les ressources familiales. Pour les licences, les frais varient de 2 880 € à 10 190 € par an. Des réductions sont accordées aux boursiers CROUS et des bourses ICP complémentaires peuvent être sollicitées en cas de difficultés financières.

Pourquoi choisir l'Institut Catholique de Paris ?

L'ICP offre un encadrement personnalisé avec des promotions à taille humaine, un taux de réussite élevé (90% de passage en L2 pour le Droit), un accompagnement pédagogique renforcé, et des formations reconnues. Sa dimension internationale avec 200 universités partenaires est également un atout majeur.

L'ICP est-elle une bonne école ?

L'ICP est un établissement reconnu d'intérêt général sous contrat avec l'État. Plusieurs formations sont classées parmi les meilleures en France, avec un niveau de satisfaction étudiant supérieur à 4/5. Les diplômes délivrés sont des diplômes nationaux, offrant les mêmes droits et reconnaissances que ceux des universités publiques.

Où se trouve l'Institut Catholique de Paris ?

L'Institut Catholique de Paris est situé au 21 rue d'Assas (entrée par le 74 rue de Vaugirard), dans le 6e arrondissement de Paris. Le campus principal se trouve en plein cœur du quartier Latin, un environnement universitaire privilégié au centre de la capitale, facilement accessible en transport en commun.